

janvier /
juin
2006
N°2



Lettre de l' Aislf

Association Internationale des Sociologues de Langue Française

■ Éditorial

Qu'est-ce qu'un Congrès de l'AISLF ? Une manifestation scientifique qui s'adresse à l'ensemble des membres, et au cours de laquelle se tient une assemblée générale qui élit le bureau et le président pour un mandat correspondant à l'intervalle entre deux congrès. Mais cette réponse évidente laisse de côté des traits spécifiques à nos congrès.

Un premier est d'ouvrir très largement au public. C'est ce que nous permettent les choix de ne pas lier adhésion et possibilité de communication, de faciliter, grâce à des bourses et/ou un hébergement à bon marché, la participation des étudiants comme celle de sociologues venant de pays à monnaie faible, et, en ce qui concerne le futur congrès, de l'utilisation

de la traduction simultanée entre le français et le turc. Un second trait tient à l'importance accordée aux séances plénières qui constituent pour les participants une expérience commune et dont les débats se prolongent dans les comités de recherche et les groupes de travail. Un troisième enfin s'exprime dans la *Gemeinschaft* chère aux membres de l'AISLF. Nous pensons en effet que des manifestations festives, accessibles à tous, sont un moyen privilégié de développer et de renforcer le réseau international de sociologues francophones auquel nous appartenons.

Mais le Congrès est aussi un moment essentiel de la vie associative, et sans doute, pour une part, du fait même des traits que nous venons de mentionner, notre attention est souvent plus centrée sur le congrès lui-même que sur cette vie. Placée au milieu du congrès, l'après-midi qui est consacrée à l'assemblée générale fait figure de moment de détente d'où, il faut bien le reconnaître, un absentéisme important.

C'est donc, me semble-t-il, sur le fonctionnement de cette assemblée qu'il faudra à Istanbul faire porter notre effort. Une manière de la rendre plus attractive pourrait être de mettre sur le site un mois à l'avance les propositions de candidatures et d'ordre du jour ainsi que les documents nécessaires. Nous pourrions ainsi créer les conditions de cet échange dont nous avons besoin pour définir et orienter notre politique, car une association ne peut réellement exister sans la mobilisation de ses membres, c'est-à-dire de chacun d'entre nous, autour d'un projet commun.

Monique Hirschhorn

■ Sommaire

Éditorial	1
Activités du bureau	2
Activités des CR et GT	6
Dossier	15
Ouvertures	18
Informations diverses	20

Activités du bureau

Décisions du Bureau de Rome, novembre 2005

PARTICIPATION DE L' AISLF À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES

La secrétaire générale adjointe rend compte de sa participation à la 5^{ème} Conférence francophone des OING, qui s'est tenue à Ougadougou (Burkina Faso) les 12 et 13 septembre 2005. Il s'agissait de la première assemblée générale des Organisations internationales non gouvernementales (OING) et Organisations de la société civile (OSC) nouvellement accréditées en 2005 par l'Agence inter-gouvernementale de la Francophonie.

La présidente rend compte de la réunion à laquelle elle est allée à Capri (Italie) à l'invitation de R. Cipriani, président de l'Association Italienne de Sociologie. Celle-ci réunissait les responsables d'associations nationales de sociologues des pays « méditerranéens » (France, Italie, Espagne, Portugal et Grèce) - réseau émergent en quête de positionnement - ainsi que de l'AES/ESA (Association européenne de sociologie) et de l' AISLF en tant qu'observateurs. Soutien a été apporté au projet de proposer une session au Congrès de l' AIS de

midi : réunion des responsables de CR et GT –
dimanche 12 : réunion du Bureau.

Liège, Belgique, 23 au 26 septembre 2006 : réunion du Bureau les samedi 23 et dimanche 24, colloque les lundi 25 et mardi 26, sur le thème de *L'état social à l'épreuve des parcours de vie*. Il est organisé en partenariat avec diverses institutions ainsi qu'avec le CR 6 et le GT 19. L'appel à communication est prêt et sera diffusé à l'ensemble des membres et mis en ligne.

Dakar, Sénégal, avril 2007 : le thème sera *Les vocations actuelles de la sociologie dans le monde francophone*. L'appel à communication est en cours d'élaboration. La Francophonie en particulier devra être mobilisée pour les demandes de financement.

2^{ème} semestre 2007 : projet de colloque et de réunion du Bureau à Sofia (Bulgarie).

1^{er} semestre 2008 : deux possibilités, Berlin ou Beyrouth ; des contacts existent des deux côtés.

NOUVELLES CANDIDATURES

Ont été acceptées 25 nouvelles candidatures, soit 17 hommes et 8 femmes, dont 1 venant d'Algérie, 1 d'Allemagne, 2 de Belgique, 2 du Canada, 1 du Congo, 15 de France, 1 de Madagascar, 1 de Tunisie et 1 de Suisse.

PARTICIPATION DE L' AISLF AU CONGRÈS AIS DE DURBAN

Selon une tradition bien ancrée, une session de l' AISLF sera enregistrée avec un thème et un programme qui tiennent compte de ceux d'Istanbul.



Durban. La réunion a été l'occasion de souligner certaines spécificités de notre association.

CALENDRIER DES PROCHAINES RÉUNIONS DU BUREAU

Paris, France, 10, 11 et 12 mars 2006. Vendredi 10 : rencontre-débat Bureau de l' AISLF / École doctorale "Sciences sociales : cultures, individus, sociétés" de Paris 5, *Production scientifique et contextes locaux : le cas de la sociologie*. Samedi 11 matin : réunion du Bureau – samedi 11 après-

PRÉPARATION DU CONGRÈS D' I STANBUL

Thème : un document préparatoire avait circulé avant la réunion. De la discussion ressort un accord sur un certain nombre de points essentiels. Le détail de chaque partie peut alors être mis au point ainsi qu'une première liste de conférenciers. Pour les sous-thèmes :

- Les dynamiques culturelles du lien social.
- Les modes d'existence : fragmentations, conflits et recompositions.

- Les nouveaux rapports du culturel et du social
- Les tensions et les nouvelles régulations

Le choix du titre suscite un long débat en raison de de l'importance de l'enjeu. Finalement, deux propositions émergent pour le titre, et trois pour le sous-titre. Des tests seront effectués avant le choix final.

Organisation : l'année 2008 sera celle du 50^{ème} anniversaire de la création de l'AISLF. Il convient de marquer cet événement. Diverses idées sont retenues.

POLITIQUE D'INFORMATION

- 1. Lettre semestrielle :** le n°1 est pratiquement achevé. Pour le n°2, un projet de sommaire est décidé. Le dossier portera sur le thème du Congrès.
- 2. Revue *SociologieS* :** les réactions sont très favorables, et des propositions d'articles sont déjà arrivées. Le Comité de rédaction est validé sur proposition de l'exécutif. Ce Comité est valable jusqu'à la fin de la mandature. Les responsables de CR et GT devront valider leur représentation à la réunion du mois de mars et prévoir le mode d'élection des nouveaux représentants au prochain Congrès.
- 3. Actes du Congrès de Tours :** la plupart des textes sont arrivés. L'ouvrage comprendra les textes des conférences plénières et ceux des responsables des tables rondes, qui ont réécrit leurs interventions dans le sens d'une publication. Au vu des contenus, le sommaire est quelque peu différent de celui du Congrès. Parution prévue au deuxième semestre 2006.
- 4. Refonte du site :** une nouvelle proposition a été faite à partir des demandes qui avaient été formulées : création d'une rubrique « Archives », réorganisation de la page d'accueil en trois colonnes, maintenance du site par le secrétariat. L'investissement est accepté. Rappel du fait que les CR et GT ont la possibilité d'avoir leur propre page sur le site de l'AISLF. L'achat de noms de domaines <aislf.org> et <aislf.net> a été effectué en juillet 2005 pour parer à toute éventualité.

DIVERS

Demande du GT 20 Sociologie de l'enfance de passer en CR : demande acceptée. Il portera le numéro 31 avec le même intitulé.

Université d'été : le dossier suit son cours.

Cotisations : veiller à mieux les percevoir.

Rencontre entre l'AISLF et l'Association italienne de sociologie

Cette rencontre était organisée autour d'un débat sur l'état de la sociologie et de la francophonie dans les pays représentés dans les deux associations.

L'idée d'une rencontre entre l'AISLF et l'AIS (Association italienne de sociologie), voulue par la présidente Monique Hirschhorn, a rencontré un grand succès auprès des sociologues italiens de l'AIS et notamment de Roberto Cipriani, actuel président de l'association italienne qui a été membre du Bureau de l'AISLF.

Cette rencontre s'inscrit dans la logique de la Charte de Palerme (signée entre l'AIS et l'AISLF) qui envisageait des liens scientifiques entre les deux Associations. À cette réunion ont participé les membres du Bureau de l'AISLF présents à Rome et les collègues sociologues de l'AIS : pour l'AISLF, la présidente Monique Hirschhorn (France) ; le vice-président André Petitat (Suisse) ; le secrétaire général Marc-Henry SOULET (Suisse) ; la secrétaire générale adjointe Odile SAINT RAYMOND (France) ; le trésorier Daniel FILÂTRE (France) ; Marina D'AMATO (Italie) ; Madeleine GAUTHIER (Canada) ; Gora MBODJ (Sénégal) ; Imed MELLITI (Tunisie) ; Ipek MERÇIL (Turquie) ; Jan SPURK (France) ; Didier VRANCKEN (Belgique). Et pour les membres de l'AIS (Association italienne de sociologie) : Roberto CIPRIANI, Università degli Studi di Roma 3 ; Renato FONTANA, Università degli Studi di Roma "La Sapienza" ; Consuelo CORRADI, LUMSA ; Adriana SIGNORELLI, Università degli Studi di Roma "La Sapienza" ; Andrea VARGIU, Università degli Studi di Sassari ; Assunta VITERITTI, Università degli Studi di Roma "La Sapienza".



Odile Saint Raymond

Les sujets traités du côté italien ont concerné : la naissance de la sociologie académique (première chaire, celle du professeur F. Ferrarotti en 1963) ; son développement ; son organisation actuelle dans les Facultés de Sociologie et dans les Départements ; le recrutement, les concours, les réseaux de recherche ; la vie de l'AISLF et de ses groupes de recherche (Économie, travail, organisation ; Méthodologie ; Politique sociale ; Processus culturels ; Sociologie juridique ; Sociologie de la religion ; Sociologie de l'éducation ; Sociologie du territoire ; Sociologie politique ; Théories sociologiques et transformations sociales ; Vie quotidienne ; Sociologie de la santé), ainsi que les colloques. Du côté de l'AISLF ont été présentés des rapports sur l'état de la sociologie et de la francophonie dans différents pays tels que le Canada, le Sénégal, la France, la Belgique, la Tunisie, la Turquie... qui ont animé un débat très fructueux.

Marina D'Amato

Décisions du Bureau de Paris, mars 2006

CALENDRIER DES PROCHAINES RÉUNIONS DU BUREAU

- **Liège, 23-26 septembre 2006** : réunion du Bureau les 23 et 24 puis colloque sur « L'État social à l'épreuve des parcours de vie » les 25 et 26.
- **Dakar, 18-22 avril 2007** : colloque les 18, 19 et 20 sur le thème « Les vocations actuelles de la sociologie dans le monde francophone ». Le nombre des communications sera volontairement réduit. L'appel à communication va être diffusé. Le colloque sera suivi par la réunion du Bureau les 21 et 22.
- **Sofia, octobre 2007** : réunion du Bureau et colloque sur « L'engagement civique ».
- **1^{er} semestre 2008** : sur les deux propositions en instance (Berlin et Beyrouth) les contacts les plus avancés sont avec Beyrouth. Projet de colloque autour de l'idée de « Vivre ensemble en milieu urbain » et réunion du Bureau.
- **Autres projets de colloques avec implication du Bureau** :
 - . **Chili** : colloque à Santiago en janvier 2007 sur « Les conséquences de la globalisation sur le contrat social dans les sociétés modernes » avec le CR 30.
 - . **Tunisie** : colloque à Sfax, en mai ou juin 2007, sur « Jeunes, dynamiques identitaires et frontières culturelles » avec le CR 28.
 - . **Argentine** : colloque à Buenos-Aires sur « Parcours de vie et contextes sociohistoriques.

Perspectives comparatives » avec les CR 06 et 28, en septembre 2007.

. **Mozambique** : manifestation au 2^{ème} semestre 2007 à l'Université E. Mondlane de Maputo sur le thème de la pauvreté extrême, éventuellement en association avec des lusophones. Des CR et des GT seront associés.

. **Manifestation en 2008** pour le cinquantenaire de l'AISLF après le Congrès et en Sorbonne, G. Gurvitch étant l'un des fondateurs de l'association.

CANDIDATURES NOUVEAUX MEMBRES

On a été acceptées les candidatures de 18 nouveaux adhérents, 11 hommes et 7 femmes, dont 1 d'Allemagne, 1 de Belgique, 1 de Bulgarie, 1 du Cameroun, 11 de France, 1 d'Italie, 1 du Maroc, 1 du Sénégal, et dont 5 doctorant(e)s. Avec ces nouveaux candidats, le nombre de nos membres atteint très exactement le chiffre symbolique de 1500.

FINANCES

Grandes lignes du compte de résultat et du bilan 2005 :

- *Recettes* : on constate la fin annoncée de toute subvention publique d'exploitation. Bon niveau de rentrée des cotisations pour une année entre deux Congrès (18 340 €).

- *Dépenses* : deux postes principaux comme toujours, les frais de personnel (16 685 €) et « Missions et réceptions » (6 001 €). En 2005, un troisième poste « Catalogues et imprimés » important (6 700 €), car il inclut le transit d'une subvention ciblée de 4 500 € pour les Actes du Congrès de Tours.

- au total, le budget 2005 s'équilibre à 33 060,51 € avec une perte de 10 344,68 € pour l'exercice, reprise sur provision.

Une commission des finances est mise en place. Elle est composée de M. Hirschhorn, J.-P. Corbeau, D. Filâtre et D. Mercure.

POLITIQUE DE COMMUNICATION

La **Lettre de l'Aislf** : le N°2 est en préparation. Il sera envoyé le plus tôt possible. Sommaire et répartition des tâches mis au point. Sommaire du N°3 également établi.

Refonte du site : un avant-projet est examiné. Nouveau site opérationnel au mois de mai.

Revue SociologieS : plusieurs rubriques sont pourvues. Dès que toutes le seront, le premier numéro sera mis en ligne. Propositions des responsables de CR et GT (cf. compte rendu ci-dessous) adoptées : élargissement du Comité de rédaction et réflexion sur le rôle de la revue du point de vue des traductions.

PARTICIPATION DE L' AISLF AU CONGRÈS DE L' AIS A DURBAN EN JUILLET 2006

La « Session invitée » organisée par l' AISLF se fera autour du thème fédérateur « État, culture et société ». Cinq collègues invités interviendront dans leurs champs respectifs : J. Rhéaume, R. Cipriani, A. Denis, Z. Samandi et J.-F. Chanlat. Tous les autres participants, qu'ils soient de l' AISLF ou non, sont naturellement les bienvenus. Selon la tradition, un pot sera offert.

PRÉPARATION DU CONGRÈS D' ISTANBUL

Voir ci-dessous le compte rendu de la rencontre du Bureau avec les responsables de CR et GT sur le sujet. Important travail à réaliser pour le choix des conférenciers et pour identifier à l'intérieur de chacun des thèmes retenus les questions qui font débat. Pour être grand conférencier, la règle adoptée est celle de la publication récente et majeure sur la question traitée. Les membres du Bureau ne peuvent pas être grands conférenciers.

Du point de vue du calendrier, le Bureau et les différents Comités qui se mettent en place sont dans les temps : choix des conférenciers en cours ; comité d'organisation local en cours de constitution ; composition du Comité d'organisation de l' AISLF : A. Petitat, I. Merçil, D. Filâtre, M.-H. Soulet, O. Saint Raymond ; fonctionnement de l' AG : mise en place d'un groupe de travail composé de L. Voyé, D. Mercure, M. Hirschhorn, M. Gauthier et I. Melliti ; composition du Comité des bourses : M.-H. Soulet, L. Voyé, N. Teles et D. Vrancken, assistés de D. Filâtre pour les négociations à Bruxelles et de M. Hirschhorn pour la francophonie.



QUESTIONS DIVERSES

- Le Trésorier, Daniel Filâtre, ayant été élu à la présidence de l' Université de Toulouse Le Mirail en France, Monique Hirschhorn, en sa qualité de présidente, supplée à la fonction jusqu'au prochain Congrès.
- La question de l' Université d'été de l' AISLF sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau à Liège.

Odile Saint Raymond

Rencontre entre le Bureau et les responsables des CR et GT, Paris, mars 2006

23 CR et 7 GT étaient représentés. Prévue à l'origine à la Sorbonne, cette réunion a dû, en raison du blocage, être délocalisée en catastrophe à la Faculté de Pharmacie de l' université de Paris 5. Quelques personnes n'avaient malheureusement pas pu être prévenues à temps.

Préparation du Congrès d' Istanbul

La thématique retenue par le Bureau, **ÊTRE EN SOCIÉTÉ. Le lien social à l'épreuve des cultures**, introduit une unité à l'intérieur du Congrès tout en laissant aux CR et GT la liberté de poursuivre leurs objectifs propres. L'objet central de l'attention sera le déplacement des foyers de conflits et de sens entre une première et une seconde modernité, déplacement qui semble accorder un poids accru aux dimensions culturelles au détriment des dimensions sociales et économiques. Il est proposé, dans les plénières, d'aborder cette tendance sous trois angles : les glissements culturels affectant notre vie quotidienne, les nouveaux rapports du social et du culturel et l'émergence de nouvelles régulations.

Ce thème, qui renvoie à des événements politiques préoccupants et a déjà suscité en sociologie un certain nombre de travaux de grande qualité, est également transversal aux thématiques propres aux groupes, ce qui devrait leur permettre de se l'approprier sans difficultés et de poursuivre la réflexion collective amorcée en plénières. Une première liste de noms de grands conférenciers pressentis pour ces plénières a été établie.

Il y a globalement une forte adhésion des présents au thème. Une réserve est émise sur l'emploi ou l'absence de certains termes. Le désir de clarification par rapport au champ des *cultural studies* anglo-saxons ou au thème du « cosmopolitisme » est exprimé. Il est également suggéré de se tenir au plus près possible des débats sociologiques actuels, plutôt que de désigner des champs, surtout lorsqu'il est question de sélectionner des conférenciers. Se méfier des têtes d'affiche qui tiennent un discours trop connu. Des noms sont suggérés en plus de la liste présentée. D'autres noms sont attendus. Le Comité local d'organisation est constitué à l' Université Galatasaray et le choix d'un seul site a été fait pour faciliter le travail des CR et GT.

Aucune plénière ne viendra chevaucher les sessions des CR et GT, fortement incités par ailleurs à

organiser des séances communes, car elles présentent le grand avantage d'éviter la dispersion tant scientifique que géographique. Pour la sélection des propositions de communication, chaque CR et GT sera libre d'appliquer la politique de son choix, y compris dans les modes de communication (exposés oraux, résumés, rapporteurs, panneaux d'exposition, séances en parallèle...). Au moment de concevoir le site Internet du Congrès, la plus grande souplesse sera envisagée, dans les limites évidemment des capacités techniques. Il est important de concilier l'effet « label » d'une communication à un Congrès (en particulier pour les jeunes collègues) avec une masse critique de participants.

Revue *Sociologies*

Les attendus de la création d'une revue de l'AISLF en ligne ainsi que les principes de fonctionnement figurent sur le site de l'association www.univ-tlse2.fr/aislf/. L'accord des personnes présentes est sollicité sur la désignation (pour la période transitoire allant jusqu'au prochain Congrès) de trois représentants des CR et GT au sein du Comité de rédaction : Annick Germain, Québec (CR 02), Pierre Guibentif, France (CR 03) et Zeyneb Samandi, Tunisie (CR 08).

L'élargissement du Comité de rédaction est suggéré et immédiatement adopté. Trois autres noms de responsables de CR ou GT seront prochainement retenus. Il conviendra de procéder à des élections en règle de l'ensemble de ces représentants lors de l'assemblée générale à Istanbul. Par ailleurs il pourra être demandé à des responsables de CR et GT d'être éditeurs délégués pour certains numéros spécifiques

La publication de traductions ayant été admise, suggestion est faite de s'intéresser également à la traduction d'articles publiés en français, ce qui serait un moyen de faire connaître la pensée francophone. La mise en ligne faciliterait la diffusion et un accord pourrait être passé avec les revues francophones. Mais il reste à voir comment ce projet original, qui est tout à fait dans la logique des missions de l'AISLF, peut s'articuler avec la revue et qui le prendra en charge.

Sur la question de la position d'une revue gratuite en ligne dans le champ des revues existantes et des éditeurs en sciences sociales dans l'espace francophone (qui connaissent pour la plupart des difficultés), une attitude de partenariat ou de collaboration en vue d'une recherche de complémentarité est jugée préférable à la concurrence.

Odile Saint Raymond

Activités des CR et des GT

Colloques organisés par les CR et GT au deuxième semestre 2005

Secularism/laicity/laicidad : in France and abroad /La Laïcité en France et dans le monde

18-22 juillet 2005, Zagreb (Croatie)

Session conjointe SISR-AISLF (GT 10 : Laïcité et Citoyenneté)//ISSR – AISLF/*Joint Session ISSR - AISLF.*

Cette session portant sur « La laïcité en France et dans le monde » s'est voulue résolument décentrée de la seule configuration franco-française. Après avoir confronté le concept de laïcité, sorti de son contexte français d'origine, à d'autres concepts théoriques comme la démocratie ou l'ethnicité, il s'est agi de mettre en perspective les perceptions de la laïcité dans la culture politique française avec l'exercice politique de cette laïcité, cet exercice ne pouvant plus être envisagé aujourd'hui sans se référer aux pratiques de laïcité en Europe et dans le monde. La présence de chercheurs de différents pays a alors permis d'appréhender la laïcité à travers le prisme des multiples pratiques politiques et juridiques existantes.

Les rapports individuels au religieux évoluent et impliquent une reconfiguration des pratiques politiques de la laïcité et une nouvelle conceptualisation de ce principe de laïcité. En France particulièrement, les perceptions que les citoyens ont aujourd'hui de la laïcité ont évolué et de nouvelles tensions ont résulté de la mutation de l'idée originelle de laïcité. La laïcité française se voit sans cesse questionnée face à l'émergence de nouvelles dynamiques identitaires et aux nouvelles problématiques auxquelles font face aussi les autres États-nation. Quels nouveaux clivages les reconfigurations de la laïcité ont-elles engendré dans la société française ? Et comment la laïcité française peut-elle être conceptualisée aujourd'hui en regard de la laïcité hors France ?

Cent ans après le vote de la loi française sur la séparation des Églises et de l'État, le cas français ne peut plus être envisagé sans référence aux

pratiques internationales de la laïcité. Dans de nombreux pays, une laïcité « qui ne porte pas son nom », fruit de processus historique de laïcisation étroitement liée à la protection des droits de l'homme mais qui n'est pas nécessairement perçue comme telle par les acteurs sociaux locaux, est appliquée de fait dans la plupart des sociétés démocratiques. Pour cette raison, il a été utile d'étudier les diverses modalités de séparation des Églises et de l'État et plusieurs communications ont alors détaillé, par des approches socio-historiques et socio-juridiques, les pratiques de la laïcité aux États-Unis, au Brésil, en Allemagne, au Liban ou en Turquie.

L'ensemble de ces approches permet alors de conceptualiser autrement l'idée de laïcité de telle sorte que de spécificité française à vocation universelle, elle puisse devenir un concept théorique transposable aux différentes spécificités nationales pour en évaluer les configurations diverses.

Jean Baubérot <bauberot@iresco.fr>
et Micheline Milot
<milot.micheline@uqam.ca>

L'évaluation des politiques d'éducation et de formation. Déplacements, enjeux, perspectives
12-13 septembre 2005, Lyon (France)

Ce colloque était organisé par l'UMR Éducation & Politiques (Université Lumière Lyon 2, INRP), dans le cadre du CR 07 « Éducation, Formation, Socialisation »

Depuis le rapport *A Nation at Risk* aux États-Unis (1983), l'objectif principal des modèles d'éducation n'est plus l'égalité ou la cohésion à l'intérieur d'une société nationale mais la possibilité pour un pays de maintenir son rang dans un contexte de concurrence.

Un des axes de travail du CR 07 est l'étude de la manière dont les politiques d'éducation passent d'un référentiel à un autre. Le but du colloque était d'appliquer cette démarche à un des mots d'ordre essentiels de la période actuelle : l'évaluation. L'injonction n'est pas nouvelle mais le changement de l'espace de référence en modifie le sens. La déclaration de Lisbonne en 2000 a fixé un objectif :

que l'Europe occupe le premier rang dans une économie de la connaissance en 2010. Cela implique de fonder l'évaluation sur des standards internationaux pour développer ensuite un système de *benchmarking* et l'échange de bonnes pratiques. Le colloque a analysé cette évolution à partir d'exemples français, belges et québécois, éclairés par une expertise internationale plus large. Il est en particulier nécessaire d'entrer dans le mouvement de réanalyse des résultats de l'enquête PISA (Projet International de Suivi des Acquis des élèves). Les débats ont abouti à plusieurs conclusions. D'abord la nécessité d'élargir l'espace de comparaison internationale. Un des paradoxes de la situation actuelle est que la Communauté européenne reprend des injonctions qui ont été conçues aux États-Unis après le rapport *A Nation at Risk*, au moment où celles-ci sont sérieusement interrogées dans leur pays d'origine. Au-delà, une réflexion est indispensable pour

repenser la justice dans le domaine de l'éducation et de la formation. Une nouvelle organisation se met en place qui part du principe que le modèle maintenant tous les enfants dans le même système jusqu'à 15 ou 16 ans a échoué. Elle propose de revenir à des modes de scolarisation différenciés, même si les fondements de la distinction évoluent. Du côté des élites, il s'agit de former des cadres intégrés à des réseaux internationaux. Du côté de la masse, le souci de constituer les bases de la citoyenneté demeure mais il est surplombé par l'impératif de qualité de la main d'œuvre, un atout dans la concurrence internationale. Il faut donc assurer une bonne formation à tous (*back to basis*) mais sans alourdir la charge de l'État. D'où une nouvelle organisation du marché des formations : des établissements à réseaux longs qui préparent les élites à une mobilité internationale, et des établissements à réseaux courts qui intègrent les enfants d'origine populaire à leur milieu. La sociologie doit évidemment interroger cette distinction, et étendre cette vocation critique à la question des instruments.

Une partie des contributions présentées lors de ce colloque paraîtra dans le n°17 *d'Éducation & Sociétés* « Les politiques d'éducation et de formation à l'épreuve de la qualité », coordonné par Romuald Normand. D'autres dans un numéro de la *Revue Française de Pédagogie* consacrée à l'impact de l'enquête PISA.

Jean-Louis Derouet <derouet@inrp.fr>





Exister dans l'entreprise
23-24 septembre 2005, Paris (France)

Trois comités de recherche de l'AISLF, le CR 15, le CR 19 et le CR 22, ont organisé ce colloque conjointement, selon une tradition instaurée à l'AISLF entre CR travaillant sur l'entreprise, en collaboration avec leurs laboratoires : le CERSO (Paris - Dauphine), le GEPECS (Paris V), le LCS (Paris VII) et le LISE (CNAM/CNRS).

L'entreprise d'aujourd'hui exige de prendre en compte l'humain dans sa globalité. Il s'agit de solliciter l'intelligence, la créativité, l'imaginaire de l'individu, de susciter son adhésion au projet de l'entreprise et de faire appel à ses capacités de coopération. C'est à ce prix qu'elle peut se développer pour survivre et réussir dans le contexte de globalisation. L'entreprise demande également aux individus de s'investir « corps et âme », au risque parfois de s'y perdre. Reconnaissance, solidarité, autonomie, qualité de vie au travail, conciliation vie privée et vie professionnelle d'un côté ; épuisement professionnel, stress, harcèlement, concurrence, licenciements, plans sociaux, exclusion de l'autre. Exister dans l'entreprise confronte à des enjeux, des contradictions et des paradoxes multiples.

Le programme proposait un débat sur le sens de la notion « Exister », des thématiques sur l'entrée dans l'entreprise, les processus de précarisation, la conflictualité à l'œuvre, exister dans et hors de l'entreprise, l'emprise et la mobilisation subjective, les identités en présence, les modes de gouvernance, les NTIC et leur impact... Autant de questions d'actualité.

Le titre du colloque et son programme ont été particulièrement attractif, puisque le colloque a rassemblé plus de 200 personnes : chercheurs, enseignants et sociologues praticiens et qu'il a donné lieu à de nombreux échanges en plénières et en ateliers. Une session conjointe des mêmes CR proposera ce thème *On being within the enterprise* lors du congrès de l'AIS, à Durban en juillet 2006, dans un contexte anglophone pour poursuivre les débats.

**Geneviève Dahan-Seltzer (CR22) et
 Laurence Servel (CR 15)**

**<genevieve.dahan-seltzer@wanadoo.fr> et
 <laurence.servel@dauphine.fr>**

**Y a-t-il psychologisation de l'intervention
 sociale ?**

14-15 octobre 2005, Lille (France)

Ce colloque était organisé dans le cadre du GRACC (Université de Lille 3) en collaboration avec le GT 19 de l'AISLF, l'Université de Liège et le CLERSE (Université de Lille 1).

Organisé sur deux journées, il a réuni 25 communicants de France, Belgique, Suisse, sociologues, psychologues, chercheurs en sciences de l'éducation et également praticiens de l'intervention sociale. Il a accueilli plus de 150 participants sur les deux journées et donné lieu à la publication d'un livre : M. Bresson (dir), *La psychologisation de l'intervention sociale, mythes et réalités*, L'Harmattan, Logiques sociales, 2006 (sous presse).



L'idée de psychologisation de l'intervention sociale est un thème ancien, puisque N. Élias, M. Foucault, ou encore R. Castel dans *La gestion des risques*, en 1981 l'évoquaient déjà. C'est aussi une question d'actualité, qui interpelle les acteurs du social et de la santé, ainsi que les théoriciens. Le Colloque a permis de revenir sur les mutations récentes du contexte normatif : individualisation des politiques sociales, extension de la demande d'aide psychologique, médicalisation et la psychopathologisation du social, ainsi que sur la montée en puissance de nouvelles catégories de pensée et

d'action : santé mentale, souffrance psychique. L'interrogation sur les mutations du champ professionnel, structurée autour de l'articulation : professions traditionnelles du travail social / nouveaux métiers de l'intervention sociale, a suscité des réflexions sur la place de la psychologie dans la gestion des exclus, l'évolution des missions de la protection de l'enfance et la relation entre travailleurs sociaux et psychologie à l'échelle internationale (Allemagne-Russie-France). La construction des « troubles de l'employabilité » en Belgique, la convergence des travailleurs sociaux et des psychiatres sur le terrain de la santé communautaire en France ont également été interrogés. L'enjeu des savoirs et formations du travail social a été abordé sous l'angle des programmes de formation (éducateurs, assistants de service social), de la formation des cadres et de l'émergence d'une clinique psychosociale.

Si les communications et discussions n'ont pas permis de dégager une réponse unique à la question posée, le Colloque a contribué à dissiper les malentendus autour des termes employés et à mettre en évidence le brouillage des frontières, entre psychologisation de l'intervention sociale et socialisation de l'intervention psychologique.

Conférenciers : Didier Fassin, Marc-Henry Soulet.
Discutants, introducteurs : François Aballéa, Vincent Caradec, Dominique Duprez, Michel Messu, Didier Vrancken.

Autres communicants : Pierre Aiach, Stéphanie Boujut, Maryse Bresson, Hélène Chéronnet, Nathalie Concq, Bertrand Delaunay, Lise Demailly, Jacques Guillou, Thérèse Levené, Marc Loriol, Hélène Milova, Christophe Niewiadomski, Jean-François Orianne, Bertrand Rapon, Thomas Saias, François Sicot, Alain Vilbrod.

[Maryse Bresson <mbresson@nordnet.fr>](mailto:mbresson@nordnet.fr)

**L'explication en sociologie : quels sont les niveaux d'abstraction légitime ?
17-19 octobre 2005, Nancy (France)**

Ce colloque était organisé par Pierre Demeulenaere conjointement avec le Lastes (EA Nancy 2), le CR 26 de l'AISLF et le RTF 36 de l'AFS, à partir d'une citation de Durkheim permettant de poser le problème de l'abstraction dans les sciences sociales : « L'abstraction est un procédé légitime de la science. Assurément. Mais abstraire c'est découper dans la réalité une partie que l'on isole : ce n'est pas créer de toutes pièces un être de raison. Or l'homme et la société que conçoivent les économistes sont de pures imaginations qui ne correspondent à rien dans les choses », (1970 [1886], 212).

Durkheim oppose donc la démarche de l'analyse sociologique à celle de l'analyse économique, considérant que toutes deux reposent sur l'abstraction, qui doit être envisagée néanmoins de manière différenciée. Il reproche en effet son irréalisme à la théorisation économique. Le débat n'oppose donc pas directement réalisme et abstraction, mais abstraction réaliste et abstraction irréaliste. Il s'agit là d'une opposition originale, déplaçant le débat d'une opposition entre abstraction et réalisme vers une opposition entre abstraction légitime et abstraction illégitime.

Il convient dès lors de s'interroger sur les modalités d'accès au réel d'une analyse sociologique : en effet, la description opère par concepts, l'explication par modèles et l'interprétation par théories. Dès lors, si ces trois notions (concepts, modèles, théories) ont une dimension d'abstraction, dans quelle mesure peuvent elles être dites réalistes, par opposition à

une démarche qui serait irréaliste ? En effet, dans les deux cas, postuler une démarche abstraite, qui apparaît inévitable, implique un certain écart au réel. Il convenait d'approfondir ces questions à l'occasion d'une rencontre qui a permis d'explorer certaines des dimensions essentielles de ces problèmes.

Le colloque a réuni R.Boudon, J.Baechler, G. Bronner, N. Bulle, F. Chazel, C-H. Cuin, P. Demeulenaere, A. Disselkamp, M. Dubois, M. Forsé, L. Gaussoit, F. Gonthier, M. Grossetti, J. Herman, P. Lenel, L. Quéré, M. Messu, P. Moessinger, D. Raynaud, N. Reyners, D. Rios, P. Pharo, P. Ragouet, B. Valade, G. Verpraet, P. Watier.

Les actes seront publiés dans le cadre de deux volumes de *l'Année Sociologique*, fin 2006 et début 2007.

Pierre Demeulenaere
<pierre.demeulenaere@noos.fr>

**Diffraction normative, comportements cachés et identités transverses.
3-5 novembre 2005, Sesimbra, Portugal**

Ce colloque international était organisé par le CR30 « Inégalités, Identités et Liens Sociaux ».

Nombre de comportements révèlent une inadéquation entre les attentes, les modalités ou les finalités qui leur sont associées et les cadres normatifs dans lesquels ils s'exercent. Ce décalage, qui peut avoir une signification à différents niveaux, nous a intéressé particulièrement dans les cas où il apparaît associé à l'intention de l'acteur de préserver une position ou une image sans remettre en question l'ordre dans lequel il agit. Dans ces circonstances et contrairement aux situations dans lesquelles le comportement est l'étendard d'une contre-normativité, ces agissements biaisent le cadre normatif de référence et alimentent des modes d'expression identitaires transverses.

Des comportements cachés ou dissimulés peuvent se développer, d'abord, dans le cadre d'une stratégie qui vise à préserver l'intimité ou un quelconque domaine de la vie privée. Mais un comportement peut aussi devoir être caché parce qu'il n'est pas, en lui-même, conforme aux normes admises. À côté des comportements qui sont explicitement cachés dans le cadre d'une stratégie d'occultation, il y en a d'autres qui se présentant comme ouverts et conventionnels, portent une intention qui ne correspond pas à leur valeur (ou norme) faciale. Erving Goffman en a traité dans le cadre des « adaptations secondaires ». De même, nous savons combien nombre de comportements, en apparence peu lisibles en rapport direct avec leur contexte d'expression, doivent à des paris adjacents, pour reprendre une expression de Howard Becker, et

donnent corps à des engagements qui excèdent le *hic* et *nunc* de ce contexte.

Ces formes de rapport oblique aux situations ont été considérées dans leurs effets d'intégration (transverses) et nous ont permis de ré-interroger la notion d'identité, en considérant les possibilités de sa construction en biais, en postulant, non seulement qu'elle ne peut se saisir comme une totalité constante, mais encore en considérant qu'elle ne peut se tenir entièrement dans un même espace-plan.

Au cours du Colloque ont été présentées 11 conférences en session plénière et 40 communications réparties entre quatre groupes thématiques : 1) Gestion de comportements cachés ; 2) Gestion d'identités effervescentes ; 3) Relation à des contextes et cadres normatifs et 4) Stratégies de recherche

Casimiro Marques Balsa
<cm.balsa@fcsch.unl.pt>

Sociologie de l'enfance **9-11 novembre 2005, Rome (Italie)**

Les cinquièmes Journées de Sociologie de l'enfance ont eu lieu à Rome du 9 au 11 novembre 2005 en organisant le Colloque International *Enfance et Société. Pour une sociologie de l'enfance, thèmes, problèmes et perspectives. Dynamique de la recherche et construction des connaissances*, à l'Université de Roma Tre, Faculté des Sciences de la Formation.

L'objectif était de réfléchir la question de l'enfance du point de vue sociologique, d'analyser les méthodes possibles pour la recherche scientifique dans ce domaine comme conséquence logique des rencontres précédentes. C'est en effet à propos des méthodologies possibles d'analyse, de recherche, d'études, qu'ont été réunis les collègues du GT Enfance (qui est devenu CR) de l'AISLF, avec les sociologues italiens qui pour la première fois ont échangé sur la question. On doit à cette rencontre la naissance en Italie d'une sociologie de l'enfance en réseau. La question de l'enfance, abordée au niveau théorique dans les sciences humaines en psychologie, pédagogie, philosophie, droit et histoire, n'était pas encore une question développée dans le domaine sociologique italien, et le GT-GR 'Enfance' a contribué au développement des idées et au débat, parmi les collègues qui étudient l'enfance avec des perspectives différents.

L'analyse de la présence enfantine comme une condition sociale permanente de chaque société, a été envisagée avec toutes les clés d'interprétation possibles de ce qui constitue une dimension

essentielle de la condition humaine. Le colloque a mis en évidence l'existence de plusieurs contextes d'analyse : le cas italien plutôt lié aux études des « pathologies » de l'enfance et aux recherches sur le terrain (déscolarisation, déviance, drogues, alcool, passivité vis-à-vis des médias) ; le cas français et les études du GT-GR 'Enfance' plus problématiques au point de vue théorique.

Le colloque s'est déroulé sur trois journées de travail et la méthode a été au centre des différents thèmes qui ont été abordés : mythes et rituels, activités et consommations, histoire et théories, éducation et avenir, jeux et jouets, règles et lois, avec la participation de 176 chercheurs et de nombreux étudiants. Tout cela a certainement contribué à la visibilité scientifique de l'enfance et les actes du colloque qui vont paraître en français et en italien dans la revue *Childhood and Society* et dans le livre *Enfance et société* aux éditions Armando Editore Roma, sont un témoignage de ce résultat.

Le Colloque du GT Enfance a eu lieu grâce à l'AISLF et à l'Association Italienne de Sociologie, avec la collaboration de la Mairie de Rome, la Fondazione Collodi, Med Child-Institut Méditerranée pour l'enfance, la Fondation Carpe Diem, l'Ambassade de France, le Centre d'études italo-français de Roma Tre, Benetton, FISM ROMA – Federazione Italiana Scuole, l'INSPE (Infanzia Sociologia per la persona), l'Istituto degli Innocenti, Firenze, l'Istituto di Medicina Sociale.

Marina D'Amato <m.damato@uniroma3.it>

Les formations professionnelles en sociologie : référentiels disciplinaires et dispositifs universitaires **1-2 décembre 2005, Toulouse (France)**

Le colloque, organisé par le CR 16 'Sociologies professionnelles' de l'AISLF, le GT 'Sociologie professionnelle' de l'AFS et l'Association professionnelle des sociologues d'entreprise, a réuni une soixantaine de participants, et vingt cinq communications ont été présentées. Une première session était centrée sur la présentation d'expériences de formations professionnelles dans plusieurs pays, interrogées du point de vue de l'harmonisation LMD. La seconde session portait sur les référentiels de formation, les pratiques pédagogiques, l'insertion des diplômés et la reconnaissance professionnelle. La dernière session était centrée sur l'expertise sociologique et la mobilisation des compétences en situation professionnelle.

Suite à d'autres colloques organisés par le CR 16 (Nancy 1996, Rennes 1998, Tunis 1999, Québec 2000, Paris 2002) consacrés à l'émergence de

nouvelles formes de pratiques professionnelles de la sociologie (les métiers, les compétences, les pratiques professionnelles...), le colloque de Toulouse a permis une avancée dans la connaissance des processus de professionnalisation en interrogeant l'articulation entre la formation et les pratiques professionnelles. C'était aussi une occasion inédite de rencontre et d'échange entre les formations ayant fait le choix, ou le pari, d'une professionnalisation basée sur une approche disciplinaire, contrairement à des approches pluridisciplinaires centrées sur des objets. Outre la confirmation de l'existence de débouchés pour des professionnels de la sociologie, il en est ressorti une relative convergence des conceptions et des



pratiques, notamment l'applicabilité des compétences sociologiques, l'importance des méthodologies de l'étude, de la pluralité des approches théoriques, du développement d'un esprit critique, de l'implication des professionnels dans les formations et des relations avec les laboratoires de recherche. Il en est ressorti également une certaine fragilité de ces formations, liée à des réticences des milieux universitaires et ministériels par rapport à des formations professionnelles sociologiques généralistes thématiques, en décalage avec le modèle de professionnalisation porté par la réforme du LMD.

À l'issue du colloque, les participants ont convenu du principe de rencontres régulières des formations professionnelles francophones disciplinaires, entre autre pour proposer, à terme, une sorte de fédération qui pourrait prendre la forme d'une Charte pluraliste et ouverte des formations professionnelles en sociologie, conçue comme un outil de communication vers les étudiants, les lycéens, le ministère, le milieu académique de la sociologie, les employeurs potentiels...

Christophe Beslay <beslay@univ-tlse2.fr>

Le Groupe de Travail n° 13 Sociologie de la communication

Le Groupe de Travail « Sociologie de la communication » (GT n° 13 de l'AISLF) a été créé en mars 2000 à l'initiative de Francis Jauréguiberry et de Serge Proulx. Présent, trois mois après (juillet 2000), au XVI^e Congrès de l'AISLF à Québec (18 communications), il a aussitôt créé, devant l'intérêt rencontré parmi nos collègues, un site Internet, une liste de discussion et publié un premier ouvrage à partir des communications présentées lors du Congrès (*L'Internet, nouvel espace citoyen ?*, l'Harmattan, 2003). Très rapidement, le GT 13 a compté plus de 80 membres. Une journée d'étude (*Usages d'Internet et citoyenneté*) a eu lieu à l'Université de Toulouse le Mirail le 15 mai 2002. Le XVII^e Congrès de l'AISLF à Tours a confirmé la bonne santé de GT 13 : 65 communications. Les actes ont rapidement été publiés (375 pages) et sont en ligne sur le site du GT. Dans le cadre du 74^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), le GT 13 organise un colloque international les 17 et 18 mai 2006 à Montréal : *Interroger la « société de l'information »* (51 communications : programme sur le site). Actuellement, le GT 13 compte 121 membres.

Depuis l'Après-guerre surtout, la communication est devenue un objet d'étude important en sociologie. Les médias dits « de masse » ayant connu une expansion fulgurante à partir de cette période en tant que moyens privilégiés de diffusion des informations dans la société. Ils ont été étudiés systématiquement : sociologie du travail des journalistes dans les salles de rédaction ou les agences de presse, analyse des contenus des messages véhiculés par la presse et les médias (information, propagande, publicité), étude des audiences et des publics, évaluation des effets des médias sur les individus et les groupes sociaux à court et à long terme, analyse comparée des supports et des médias, etc. Au fil des ans, des débats importants ont vu le jour au sein de la communauté des chercheurs, notamment en ce qui concerne l'influence sociale des médias (ces moyens de diffusion n'auraient-ils que des « effets limités » ou constituent-ils au contraire un « quatrième pouvoir »?), la concentration financière et économique des entreprises de presse, la fonction d'agenda politique exercé par les médias, etc.

À partir des années 1970, de nouvelles pratiques de diffusion et de communication virent le jour, favorisées par le développement de technologies d'information et de communication comme la vidéo

portable, la distribution des signaux par câbles coaxiaux et la diffusion par satellites. Pensons à l'accroissement du rythme des diffusions d'émissions de télévision à l'échelle planétaire mais aussi à l'émergence des premiers médias dits «communautaires», aux pratiques d'intervention et d'expérimentation sociales avec la vidéo, aux premières pratiques artistiques intégrant les médias audio-visuels, etc. En même temps, une pensée critique s'affirmait de manière plus marquante : critique de l'action idéologique des médias et de la massification, analyse du développement contradictoire des industries culturelles et des transformations des espaces publics, analyse des conditions et conséquences de l'internationalisation des systèmes de communication, etc. Simultanément, de nouveaux champs de recherche se sont ouverts : les paradigmes d'étude des contenus et des effets se sont orientés vers une prise en compte des problématiques de la réception différenciée des messages selon les appartenances de classes, de genres ou de groupes ethniques des membres des publics.



Les temps présents font apparaître la communication comme un véritable enjeu culturel, économique et politique pour le développement des sociétés. Un grand nombre de pratiques de communication au sein des organisations (entreprises privées, agences gouvernementales, organismes internationaux) se sont institutionnalisées. Les activités des entreprises économiques à l'échelle locale, nationale ou transnationale, comme celles des groupes sociaux ou politiques ou des militaires ne peuvent se faire aujourd'hui sans prendre en compte et recourir systématiquement à des perspectives et pratiques de communication dans l'élaboration des stratégies d'action. On assiste depuis deux décennies, à une explosion des moyens techniques de diffusion et de communication fondée sur les avancées de la numérisation des signaux qui permet une convergence entre les domaines de l'informatique, des télécommunications, de l'audio-visuel et du multimédia. Simultanément, la mise en réseaux des systèmes de communication à l'échelle planétaire induit une intégration nouvelle des pratiques de diffusion et de communication qui fait émerger de nouvelles questions de recherche concernant aussi bien le contrôle et la concentration des nouvelles entreprises industrielles transnationales, les transformations des pratiques, des contenus et des

supports multimédias, les rapports entre l'oral, le visuel et l'écrit dans ces environnements numérisés, que les usages sociaux de ces techniques.

Globalement et exception faite du CECMAS, créé en 1960 par George Friedmann, Edgar Morin et Roland Barthes, on peut dire qu'en France, il y a eu, jusqu'à une date relativement récente, une certaine « démission de la sociologie » face à ces problématiques. Contrairement à ce qui se passe alors dans les pays anglo-saxons, la sociologie de la communication ne va pas se développer dans le prolongement des études sur les usages des mass médias, et en particulier de la télévision. Les grands débats entre sociologues américains (inaugurés à la suite de la parution, en 1944, de *The people's choice* de Lazarsfeld, Berelson et Gaudet) sur la réception des mass médias demeurent peu connus en France en dehors de quelques spécialistes, pas plus du reste que les recherches des *Cultural studies* britanniques (hormis l'ouvrage de Hoggard, *La culture du pauvre*, publié en France en 1970). De même, les auteurs de l'École de Palo Alto n'en viennent à être connus des

sociologues que via les psychologues, et bien tardivement. Entre temps, et durant toutes les années 1970, la « sociologie de la communication » sera confondue avec une critique de l'idéologie dominante, de l'aliénation et de la fausse conscience. Les médias sont alors dénoncés comme les vecteurs de la domination ou, pour reprendre la célèbre formule d'Althusser, comme « appareils idéologiques d'État ».

À la sortie de cette période, la sociologie de la communication ne se remet pas vraiment de cette traversée du désert car, entre temps, une nouvelle discipline est apparue en France : les « Sciences de l'information et de la communication » avec la création d'une nouvelle section (71°) au CNU. Beaucoup de jeunes sociologues rejoignent alors cette section où tout est neuf, où l'interdisciplinarité n'est pas synonyme de tare et où les perspectives de carrière et d'emploi sont bien plus ouvertes qu'en sociologie. Dans son souci de construire son autonomie disciplinaire (elle est créée en 1975), la 71° section a sans doute coupé trop de ponts avec les disciplines dont proviennent ses chercheurs, en particulier avec la sociologie. Mais celle-ci a aussi, peut-être par réaction, semblé délaisser la communication...

L'apparition puis le développement rapide de ce qui va très rapidement être appelé les NTIC « nouvelles technologies de l'information et de la communication » va se former sur un terrain vierge. Nouveaux outils, nouvelle sociologie. D'entrée donc, il semble que ce soit le développement de ces technologies qui questionne la sociologie plutôt que l'inverse. Celle-ci va même se faire « interpellé » par les institutions de recherche publique : la DGT et le CNET qui vont lancer de nombreux appels d'offre, mais aussi le CESTA et, dans une moindre mesure, les Plans câble et télématique. La façon dont ces appels d'offre sont lancés va grandement contribuer à « l'autonomisation du champ ». En effet, à cette époque, les études de marketing sont clairement distinguées des recherches sociologiques dont l'objet est de comprendre les effets de l'introduction de ces technologies sur le social.

Les premières recherches réalisées dans ce nouveau champ sociologique mettent presque toutes l'accent sur les écarts entre les usages observés et les usages prescrits par les promoteurs des nouvelles « machines à communiquer ». En particulier, les nombreuses études menées sur le Minitel montrent de façon exemplaire comment un terminal de communication, primitivement conçu pour uniquement consulter des banques de données, va concrètement être aussi utilisé à des fins de divertissement et de rencontres virtuelles (messageries). Ces études semblent s'accorder pour dégager la notion d'usage dans sa capacité à signifier l'autonomie des pratiques.

La grande liberté des premiers chercheurs envers les commanditaires de leurs études mais aussi envers le néo structuralo-marxiste encore dominant à l'époque, leur sensibilité à la montée de l'individualisme et à la contestation des cadres traditionnels de l'action, ne sont sans doute pas étrangères à ce *paradigme de l'autonomie*. Au demeurant, celui-ci est également observable dans d'autres secteurs de la sociologie à un moment où la discipline hésite face à la crise de l'idée même de société. La remise en cause de l'évolutionnisme, la critique de l'idéologie du progrès, la valorisation de la réalisation de soi et déjà l'idéologie de la communication invitent par ailleurs à être particulièrement réceptif aux résistances à l'ordre technologique. Ce n'est toutefois pas la technologie en soi qui est dénoncée (bien que certaines technologies le soient effectivement par ailleurs : voir le débat sur le nucléaire), mais ses usages prescrits ou, si l'on préfère, l'image déterministe qu'ingénieurs et planificateurs leur font revêtir. C'est sur cette image de l'utilisateur résistant, actif et inventif que va se développer la sociologie des usages de ce qui, un temps, sera appelée « l'école française des usages ».

Pendant quelques années, la quasi-totalité des sociologues des usages des NTIC vont se reconnaître dans ce type d'approche. Délaissant les approches quantitatives, ils vont s'appliquer à repérer les manières de faire, prendre le temps d'observer, d'écouter et de revenir sans cesse sur les formes d'usage afin de les modéliser. Leur sociologie est donc qualitative et nécessite dans tous les cas une forte implication des chercheurs. Il leur faut en effet intervenir pour constater, intervenir pour vérifier, intervenir pour comprendre. Car à partir du moment où l'on parle de « braconnages », de « détours » et de « pratiques de résistance » (termes empruntés à Michel de Certeau, grand inspirateur de ce courant), il faut s'attendre à ne pas pouvoir les lister d'avance. Et si ces usages se rapportent de surcroît à des techniques nouvelles, il faudra par définition s'immiscer pour observer. C'est pour cette raison que les méthodes employées par les sociologues des usages sont toutes « intervenantes ».



Cette sociologie permet de dépasser l'image d'un usager « buvard » qui, selon sa porosité, absorberait avec plus ou moins de talent l'innovation technologique. En intervenant dans le quotidien même de cet usager et en observant ses « manières de faire », cette sociologie l'a d'abord dégagé de ce rôle passif. En mesurant l'écart entre les usages effectifs des nouvelles machines à communiquer et les usages prescrits par leurs promoteurs, elle a ensuite permis de penser cet usager comme acteur. En repérant comment ses « déviances », ses « braconnages » et ses « détournements », étaient non seulement des réactions et des façons d'être, mais aussi des créations et des manières de faire, elle a posé la question du changement social à partir des usages des NTIC, la débarrassant au passage de tout technologisme. Cependant, cette sociologie a ses limites. En effet, si elle permet de bien cerner les pratiques à un niveau micro sociologique, elle ne parvient que rarement à prendre en compte le

macro sociologique, c'est-à-dire à produire une connaissance sur les grands courants qui traversent notre société, et à montrer en quoi et comment les usages peuvent y renvoyer. Cette limite est repérable à trois niveaux :

- Par son oubli que l'innovation est déjà elle-même un objet social. La sociologie des usages a eu trop souvent tendance à considérer l'objet ou le dispositif dont l'usage était étudié comme un produit au départ exogène à la société. La sociologie de la traduction montre pourtant bien comment il y a, en amont de la diffusion, incorporation, « hybridation » entre solutions techniques et problèmes sociaux, et que l'innovation technologique est grandement dépendante des rapports de pouvoir qui structurent le social.

- Par son opposition trop systématique entre la technique et l'usager. Il en résulte une sorte de face à face dans lequel la technique est souvent appréhendée dans sa logique propre (comme indépendante du social) et l'usager considéré dans son individualité et sa subjectivité. Ceci conduit d'une part à accentuer le premier travers (poser la technique en soi, comme extérieure à la société) et d'autre part à « psychologiser » le comportement des usagers, et donc à risquer de perdre de vue la détermination sociale des usages.

- Par la surestimation de l'autonomie de l'usager. En s'opposant au modèle déterministe, les études d'usage ont permis, et c'est leur grand mérite, de faire apparaître la figure de *l'usager comme acteur*. Mais celui-ci est pourtant pris dans des structures qui limitent constamment ses capacités de résistance.

L'idée à la base de la création du GT 13 était qu'il fallait continuer à s'intéresser aux usages, mais qu'il était désormais temps de les questionner non plus seulement « en soi », mais en ce qu'ils pouvaient nous apprendre de notre société. Ces usages nous apparaissaient en effet comme d'ex-cellents révélateurs de certains traits et évolutions de notre environnement social. Par exemple, l'étude des usages du téléphone portable nous apprend beaucoup sur le désir apparemment contradictoire de l'homme contemporain de densifier son temps, de multiplier les opportunités, de mieux coordonner ses occupations et à la fois de restaurer du lien là où la distance, l'éparpillement et sa vie de zapping le suppriment.

Notre question de départ est donc : comment faire de la sociologie sans s'enfermer dans l'un de ses champs, ici la communication ? Ou encore, car il n'y a aucune raison de dédaigner les sociologies « locales », comment faire une sociologie sans renoncer pour cela à l'idée de la sociologie, c'est-à-

dire, finalement, à celle de société ? Sauf à tomber dans une réaction nostalgique néo-structuraliste ou à succomber aux sirènes post-modernes d'une désarticulation générale (et en particulier celle de la sociologie), la seule réponse possible consiste à penser la société *non plus comme une unité donnée et structurante, mais comme un résultat éphémère et aléatoire des pratiques sociales*. La société n'est plus une totalité « en soi » qui à la fois détermine les acteurs sociaux et constitue l'enjeu de leurs mobilisations, mais le produit « pour soi » de leurs



conduites afin de construire une représentation à la fois intellectuelle et concrète de leur vie sociale.

Il est dès lors possible de travailler dans un champ sociologique (la communication) tout en ne perdant pas de vue : d'une part que les pratiques observées sont aussi des « représentations en action », et d'autre part que les actions sont aussi productrices de représentations (cohérence sociale).

Francis Jauréguiberry
<francis.jaureguiberry@univ-pau.fr>

Site Internet du GT 13 :
<<http://www.univ-tlse2.fr/aislf/gtsc/index.htm>>

Dossier : Le thème du Congrès 2008

Chères amies et chers amis de l'AISLF,

Le thème d'un congrès doit d'abord et avant tout susciter l'intérêt de la totalité de nos CR et GT. Il serait malvenu de privilégier quelques-uns d'entre eux au détriment des autres. Voilà qui nous condamne à un certain niveau de généralité. Pour instruire notre choix, nous nous sommes tournés une fois de plus vers les transformations actuelles de la société et de la sociologie. Nous sommes en cela restés fidèles à une tradition qui invite les congressistes à mettre leurs efforts sectoriels en relation avec des transformations globales en cours. Ainsi, au-delà de la fragmentation des objets et des approches, l'histoire en train de se faire nous unit dans une tâche à la fois de compréhension, d'explication et de construction de la réalité présente.

Le précédent congrès qui s'est tenu à Tours avait retenu la question de l'individualisation, celui de Québec celle de la mondialisation. À eux seuls, en sociologie et plus généralement en sciences sociales, ces deux thèmes ont mobilisé une énergie considérable durant les deux à trois dernières décennies. Ils sont très fréquemment conjugués avec la dimension de la culture ; d'une certaine manière, c'est donc compléter le tableau que de centrer notre prochain congrès, le troisième de l'AISLF au XXI^e siècle, sur cet aspect que certains estiment de plus en plus central. D'importants travaux accordent un poids accru aux dimensions culturelles du lien social, en revisitant sous cet angle nos perspectives et nos concepts. Le moment nous semble propice à un réexamen global. Et vous conviendrez sans doute, en prenant connaissance de l'Appel au congrès ci-dessous, qu'avancer dans cette réflexion à Istanbul n'est pas tout à fait anodin. Bonne lecture ! C'est bien volontiers que j'accueillerai vos commentaires.

Bien cordialement

André Petitat, vice-président, en charge de la préparation du Congrès

XVIII^{ème} CONGRÈS DE L'AISLF

Istanbul, 7 au 11 juillet 2008

ÊTRE EN SOCIÉTÉ

Le lien social à l'épreuve des cultures

1. *Les modes d'existence : fragmentations et conflits*
2. *Les nouveaux rapports du culturel et du social*
3. *Tensions et nouvelles régulations*

La sociologie s'est constituée en s'émancipant des légitimations religieuse et naturelle de l'ordre social, en affirmant l'originalité et l'autonomie des sciences de la culture par rapport aux sciences de la nature, en ouvrant à l'action humaine le monde des « conventions », donc en réfléchissant la société dans ses dimensions d'historicité et d'autoconstruction. Les révolutions démocratique et industrielle ont alimenté cette idée de plasticité du lien social, associée tantôt à des lois d'évolution, tantôt à une autonomie d'orientation de l'action.

Au XIX^{ème} siècle, la « question sociale » est devenue si pressante qu'elle a infiltré de larges pans des questionnements fondateurs de la sociologie, sur la division du travail, sur la nature de la « solidarité sociale », sur les hiérarchies et les conflits, sur l'État, avec une centration particulièrement forte sur les rapports entre individus et société. L'opposition entre diverses variantes d'homo economicus et d'homo sociologicus a dès lors dominé la réflexivité sociale. L'installation au XX^{ème} siècle de régimes politiques se réclamant du socialisme a eu pour résultat principal de cristalliser cette polarisation où les concepts de capital, travail, classe sociale, marché, État social, décolonisation, progrès, sciences... formaient un chapelet de notions typiques d'une certaine modernité et orientaient les réflexions et aussi les engagements d'une part appréciable des sociologues.

Cette polarisation crispée a été minée progressivement par diverses perspectives discordantes relatives à la vie quotidienne, à la crise de la famille, aux rapports hommes-femmes, à la multiculturalité, à la technoscience et aux risques écologiques. La dominance bipolaire s'est transformée peu à peu en réalité multipolaire, avec notamment une réinterrogation pressante sur la modernité et ses devenir possibles.



C'est dans un tel contexte, propice au retour sur soi et à l'inventivité, que se sont développées diverses tentatives de réévaluer les dimensions culturelles du lien social, sur plusieurs fronts : la pluralisation des croyances et des modes de vie, les formes de la sociabilité (amitié, amour et sexualité), le risque, la résurgence du religieux et les valeurs de laïcité et de citoyenneté, la naissance d'une culture mondiale et l'affirmation des localismes, le multiculturalisme mig-ratoire et le métissage, les droits humains universels et les droits culturels singuliers (peuples autochtones, minorités ethniques, immigrés), la recon-naissance, la communi-cation, les aspects socio-culturels de la production technico-scientifique, les cultures de l'exclusion et de la précarité, de l'enfance, de la jeunesse, etc.

Cette curiosité sociologique oscille entre construction de nouveaux regards, analyse de réalités émergentes et retour critique sur les concepts de notre horizon sociologique. Quelques œuvres majeures ont déjà esquissé des synthèses et tout porte à croire que la fécondité de la présente période est loin d'être épuisée.

Les deux derniers congrès, l'un sur la « société-monde » et l'autre sur l' « individu social », abordaient déjà de biais deux pans majeurs de cette tendance diffuse. Le présent congrès pose la question dans toute sa généralité : vivons-nous une période de transition vers des sociétés qui puisent l'essentiel de leur sens et de leurs tensions dans les différences et les conflits culturels plutôt que dans les inégalités sociales et économiques ? Poser cette question à Istanbul comporte une dimension symbolique forte, à l'heure de la construction européenne et de la mondialisation. Si nos cinquante CR et GT pourront à loisir décliner cette question pour tout l'éventail de la sociologie, nous nous concentrerons en plénières sur trois facettes particulièrement significatives :

- la fragmentation des modes d'existence,
- les nouveaux rapports du culturel et du social
- l'émergence de nouvelles régulations.



1. Les modes d'existence : fragmentations et conflits

La transition vers la société urbaine et industrielle s'est naguère traduite par un bouleversement des modes d'existence. Les sociologues se sont efforcés à la fois d'identifier cette fracture (oppositions entre communauté et société, statut et contrat, ordres et classes...), et de saisir le devenir de la société industrielle elle-même et de ses acteurs en conflit.

Les interrogations intenses des dernières décennies pour cerner une seconde phase de la modernité sont également contemporaines de brusques glissements culturels affectant les repères profonds de notre vie quotidienne. Les modalités nouvelles

de passage à la vie adulte, la vulnérabilité du lien familial et la renégociation des rôles, l'importance accrue de l'intimité amicale et amoureuse, la pluralisation des modèles de vie et la fragmentation des croyances multiplient et fragilisent les possibles de l'existence. Le désir et l'injonction de la réalisation de soi semblent dominer la construction des identités individuelles. Celles-ci, marquées par la pluralité et la réversibilité, se laissent davantage repérer en termes de mouvement qu'en termes de stabilité. La culpabilité et la névrose accompagnaient la forte intégration, la dépression apparaît comme le syndrome de la mouvance et de la pluralité identitaire. C'est peut-être dans ce contexte qu'il faut réfléchir diverses manifestations de repli familial, ethnique, religieux voire intégriste ou raciste, ces dernières menaçant

directement la vie démocratique.

Parmi les multiples transformations auprès desquelles s'alimente la différenciation de nos modes d'existence, celles qui touchent les communications et la ville semblent particulièrement décisives. Les premières ont reçu une large attention, notamment du fait qu'elle ont créé des modalités relationnelles inattendues, aussitôt incorporées dans une sociabilité inventive. Les secondes continuent de façonner de façon privilégiée nos cadres de vie, mais de manière étonnamment diversifiée, en donnant à l'insécurité, à la précarité, à la multiculturalité, à la mobilité, à l'imaginaire, des visages contrastés.

2. Les nouveaux rapports du culturel et du social

Plusieurs transformations, dans les régions développées surtout, parmi lesquelles le déclin de la classe ouvrière et l'émergence d'une économie du savoir et des communications, ont déplacé le foyer des dynamismes typiques de la société industrielle. Les aspects culturels, évidemment présents mais négligés ou subordonnés dans les interprétations « sociales » antérieures, apparaissent aujourd'hui avec plus d'autonomie et de relief, certains sociologues allant même jusqu'à inverser les perspectives. Cette réarticulation en cours, à la fois dans la société et dans le regard que nous posons sur elle, n'est pas simple à appréhender. Nous sommes en présence d'une réalité enchevêtrée. Les mouvements culturels, (femmes, minorités ethniques, communautés religieuses...) comportent des objectifs économiques et sociaux en même temps qu'ils visent une meilleure reconnaissance. Inversement, la défense de privilèges économiques particuliers peut encourager le renforcement identitaire, voire la xénophobie ou le racisme. Le phénomène massif des industries culturelles souligne aussi cette étroite imbrication. Plus généralement, il n'est pas exclu que la croissance de l'État ait encouragé, en dehors des lieux de travail, le développement de luttes pour la redistribution culturellement ancrées. Les politiques sociales, culturelles et économiques de l'Etat devraient être réinterrogées sous cet angle. Le débat actuel sur l'articulation entre luttes pour la reconnaissance et luttes pour la redistribution nous intéresse particulièrement puisqu'il offre l'occasion d'éclairer des évolutions problématiques.

Ces questions ne sont pas négligeables, car nos croyances sociologiques guident partiellement l'action sociale. Il ne fait pas de doute que penser la société en termes d'individu ou de groupe alimente des visions politiques discordantes. De même, penser la culture en termes d'essence ou de relation, de pureté ou d'hybridation, d'articulation ou de rupture envers le social débouche sur des constructions de l'objet qui orientent notre attention, nos recherches et donc notre participation à l'invention de la société.

3. Tensions culturelles et nouvelles régulations

Le lien social se fait et se défait à la faveur de nouveaux possibles, de dérégulations et de nouvelles régulations. Les réponses institutionnelles à la multiculturalité et à la diversification des formes de la sociabilité retiendront particulièrement notre attention.

La mobilité géographique et la contraction des distances érodent la logique territoriale. Notamment dans les zones d'immigration, l'autre est partout et nous voilà invités à vivre ensemble. Comment coexister en évitant des replis identitaires menaçants ? Les luttes des minorités ethniques nationales et migratoires dénoncent un universel accaparé en sous-main par le particulier. Si les valeurs de la modernité telles que la raison, la justice et la solidarité s'accommodent de procédures d'exclusion fondées sur des logiques particularistes, alors il faut bien affronter théoriquement et pratiquement la question de fond des droits humains et des droits culturels.

L'Union Européenne en particulier, qui prend forme comme une mosaïque complexe de langues et de cultures, trace une voie originale. Son extension possible à la Turquie suscite des débats passionnés, qui indiquent que certaines frontières sont plus sensibles que d'autres. Dans un congrès à Istanbul sur la culture, il est indispensable de faire une place aux enjeux réciproques d'une intégration qui dépasserait une frontière séculaire.

Devant la pluralisation des formes de sociabilité, les sociétés réagissent de façon différenciée, certaines en réaffirmant la tradition, d'autres en enregistrant institutionnellement ce qui, il y a peu, suscitait l'effroi et la condamnation : relations prémaritales, séparations et divorces courants, couples et familles sans mariage, couples et familles homosexuels, familles monoparentales, modalités nouvelles de procréation et d'adoption. Peu à peu émerge un nouveau paysage institutionnel, qui reflète sans doute mieux la prolifération relationnelle des dernières décennies, mais qui est loin de faire l'unanimité parmi les cultures de la seconde modernité.

Informations éditoriales

La *Lettre* de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française est adressée
- à tous ses membres, soit par voie électronique, soit par voie postale
- à ses partenaires institutionnels ou scientifiques

Responsable éditorial :
Monique Hirschhorn

Conception :
Sophie Le Garrec

Réalisation :
Odile Saint Raymond

Contact : <aislf@univ-tlse2.fr>
Site Internet : www.univ-tlse2.fr/aislf/



Ouvertures

Galatasaray à Istanbul, de l'École du Palais à l'Université 1481-2006

Historique

Créée en 1992 par un accord bilatéral franco-turc, L'Université Galatasaray à Istanbul en Turquie s'inscrit dans l'histoire. Le Galatasaray d'aujourd'hui remonte à la création, par le Sultan Bajazet II en 1481, d'un *Enderun*, foyer d'instruction institué dans les palais ottomans pour la formation des futurs cadres de l'Empire, portant le nom de *Galata Saray*¹. Celui-ci était situé à l'emplacement du lycée actuel de Galatasaray et avait pour but de former les cadres pour les diverses administrations de l'État, en donnant une instruction générale adaptée aux besoins de l'époque. Le mot de *saray* dans l'appellation « Galatasaray », où l'enseignement était dispensé par rapport aux nécessités de l'époque, faisait référence à l'administration de l'État et indiquait une école supérieure d'*Enderun*. Les personnes attachées à cette école, parfaitement instruites dans les divers domaines pour renseigner les personnages importants de l'administration ottomane, au premier rang desquels le Sultan lui-même, reçurent leur formation, de 1481 à 1715, à l'école impériale de Galatasaray.

Dans les siècles suivants, accroissant son rôle, l'école devint le symbole des réformes du *Tanzimat*, parallèles à l'occidentalisation recherchée par l'Empire Ottoman. En effet, le besoin se faisait sentir d'un établissement où loger les programmes d'éducation occidentaux, différents de l'éducation traditionnelle, afin de former les cadres qui mettraient en pratique les réformes dans les domaines juridique, politique et social.

Galatasaray est pratiquement la seule école qui ait réussi à perpétuer son nom, sa fonction, et en partie

ses traditions, jusqu'à nos jours. Comme chaque établissement, Galatasaray a connu aussi des périodes de récession, de stagnation et de progrès. En 1838, le bâtiment existant fut reconstruit et devint le Grande École Impériale de Médecine qui forma des cadres de l'État et aussi les premières sages-femmes turques. C'est ainsi qu'un premier pas a été fait, dans le domaine de l'instruction civile, vers la science occidentale.

En 1868, ouvrit le L'École Impériale ottomane, troisième étape de Galatasaray. Cette école historique, où l'enseignement était donné en grande partie en français, était un établissement d'enseignement et d'éducation dans lequel les liens fonctionnels, géographiques et humains des jeunes se consolidèrent, en raison de l'atmosphère communautaire et de la liberté de conscience qui y régnaient et, en particulier, du système d'internat. Grâce aux efforts déployés par Cemil Paşa, alors ambassadeur turc à Paris, et Fuad Paşa, Ministre des Affaires étrangères, l'établissement dispensait un enseignement équivalent, pour les contenus et la qualité, à celui des lycées français. À côté des élèves musulmans, prenaient place également des élèves catholiques, orthodoxes et juifs. Les élèves pouvaient intégrer l'école de 9 à 12 ans, et selon leur niveau de langue en français ou en turc, étaient versés dans les classes préparatoires.



Le Sultan Abdulaziz fonda trois grandes écoles en 1874 : l'École de Droit de Galatasaray, l'École de Génie Public de Galatasaray, l'École des Lettres de Galatasaray, unités d'instruction supérieures réunies sous le nom de Grande École Impériale. Cette école supérieure était organisée sur le modèle des facultés de la Sorbonne pour leurs programmes et leur administration. La faculté de Droit ouverte au sein de Galatasaray constitue une phase importante du développement des facultés de droit d'aujourd'hui. L'établissement Grande École Impériale devint en 1877 Université du Sultan et organisa des séminaires de culture et d'information pour les fonctionnaires.

En 1908, sous l'impulsion de Tevfik Fikret, alors directeur, la durée de chacun des cycles d'enseignement : primaire, collège, lycée est portée à trois ans, soit un cycle complet d'enseignement de 9 ans. Par ailleurs, des cours optionnels de persan, arabe, italien, latin, grec, arménien et allemand sont institués, à côté de leçons de piano et de violon.

Même si de nombreux élèves du Lycée, partis volontaires sur le front de la guerre d'Indépendance ne reviennent pas, la victoire nationale rencontre là, comme partout ailleurs, l'enthousiasme. À partir de la République, le Lycée, dorénavant dénommé « Lycée de Galatasaray », devient une des composantes du système éducatif moderne mis en place par le nouveau régime.

Alors que, pour assurer l'enseignement de type unique défini dans la loi sur l'unification de l'enseignement, les écoles maternelles et les écoles religieuses, qu'elles soient musulmanes ou des minorités religieuses du pays, sont fermées, le Lycée de Galatasaray, grâce à une tradition laïque ininterrompue depuis 1868, continue à exister avec quelques changements. Ainsi l'obligation de parler français pendant les récréations est levée, et les cours de culture générale sont dispensés en turc. Si Atatürk, dont on sait quelle attention il accordait à l'éducation, rend visite au Lycée par deux fois, soulignant ainsi son importance, il ne faut pas oublier non plus que la plupart des députés de son entourage, sont diplômés de Galatasaray.

En 1967, les premières filles sont acceptées dans le lycée, et reçoivent les cours dans les bâtiments d'Ortaköy alloués à Galatasaray par Atatürk au début des années 1930. En 1968, à l'occasion des cérémonies marquant le centième anniversaire de la fondation du Lycée Impérial, Charles de Gaulle, alors président de la République française, visite le lycée. En 1975, l'établissement entre dans la catégorie des lycées dits « anatoliens », avec un cycle complet d'enseignement de 8 ans.

L'emblème de Galatasaray

Calculé d'après des formules mathématiques complexes, il est l'oeuvre d'un ancien élève du Lycée, Ayet, qui, en 1923, eut l'idée de composer un emblème où s'entrecroiseraient les deux lettres G et S. Ces lettres furent d'abord celles de l'alphabet ottoman, et devinrent, avec la réforme de l'alphabet en 1926, les lettres latines de l'emblème actuel. Le club sportif de Galatasaray, né au sein de l'établissement en 1905, a adopté ce même emblème, y ajoutant la date de sa fondation.

L'Université Galatasaray

L'association fondée par les anciens élèves du lycée de Galatasaray ainsi que les clubs et les différentes institutions qui gravitaient tout autour, ont travaillé et travaillent encore chacun dans son domaine. Il faut signaler ici, vu son projet et la primauté accordée à l'enseignement, la Fondation pour l'Éducation, créée par un groupe de Galatasaray. De sa création à ce jour, consciente des besoins et des objectifs de Galatasaray, que les moyens

financiers du Ministère de l'Éducation Nationale ne peuvent couvrir que partiellement, la Fondation remplit parfaitement sa mission, définie comme suit dans l'article premier de son règlement : « Le désir et l'espoir de ceux qui ont été diplômés, ont acquis une culture générale, et ont été éduqués pour le bien du pays dans le grand lycée de Galatasaray, vieux d'une tradition demi-millénaire, de payer leur dette à l'égard de cette institution en la développant, en permettant que des milliers d'autres jeunes gens turcs puissent en bénéficier, en aidant la Turquie, sur les plans de la culture et de l'éducation, à continuer à un niveau supérieur la mission éducative assurée par le Lycée ».

Peu à peu, la Fondation, qui avait aidé pendant dix ans le lycée et l'association des anciens de Galatasaray, envisagea un projet d'Université. Ce projet, initié en 1989, a été soumis aux autorités turques et françaises, qui y ont donné leur appui, et, ces travaux ainsi achevés, le protocole de l'Université a été signé le 6 décembre 1991 par les délégations française et turque. Enfin, l'Université Galatasaray est née officiellement lors de la cérémonie de signature au Lycée de Galatasaray, le 14 avril 1992, avec la participation solennelle des Présidents de l'époque des deux pays, M. François



MITTERAND pour la France et M. Turgut ÖZAL pour la Turquie. De cette manière, le projet préparé par la Fondation a reçu son identité juridique par une cérémonie et un document international.

Doté d'institutions supérieures Galatasaray a désormais une école primaire, un lycée et cinq facultés et deux instituts. Faculté de droit, faculté des sciences économiques et administratives avec les départements d'économie, de gestion, de relations internationales, de sciences politiques ; faculté de communication, faculté d'ingénierie et de technologie, avec les départements de génie industriel et de génie informatique ; faculté des sciences et lettres, avec les départements de philosophie, de sociologie, de linguistique comparée



et langues appliquées, de mathématique. L'Institut des sciences sociales et l'institut des sciences organisent notamment les Masters de Recherche et les Doctorats.

Les cours sont dispensés en français ou en turc selon la spécificité des matières ; les étudiants suivent également un enseignement en anglais pour maintenir ou développer leur compétence dans cette langue. A l'université, le partenariat entre la France et la Turquie s'exprime à travers un consortium de quarante universités et grandes écoles françaises ayant comme chef de file l'Université Paris I Panthéon – Sorbonne.

La place de la francophonie

La francophonie tient une place primordiale à l'université Galatasaray. L'accord du 14 avril 1992 stipule, dans son article 4 : « Le français est la langue d'enseignement de l'établissement. (...) Sont enseignés en turc la langue et la littérature turques, l'histoire et la géographie, l'art et la musique, l'éducation civique et religieuse, le droit turc ancien et moderne. (...) Les enseignements s'inspirent des horaires et des programmes français (...), sauf pour les matières enseignées en turc. »

L'université Galatasaray est, à ce jour, le seul exemple d'établissement public entièrement francophone dans un pays non francophone. Cette spécificité oblige l'Université Galatasaray à recruter des enseignants turcs francophones. Le gouvernement français soutient cet effort en renforçant l'équipe pédagogique par la présence d'universitaires français en missions, soit de longue durée (par des contrats de détachement de deux ans renouvelables une fois, ou des contrats de délégation d'une année) soit de courte durée (missions d'enseignement de deux semaines). L'Université Galatasaray dispose aussi directement de quelques postes financés par le gouvernement turc permettant de recruter des enseignants étrangers.

Les effectifs de l'Université Galatasaray sont très faibles. C'est une des spécificités de l'Université Galatasaray et aussi l'un de ses atouts. Comme la langue d'enseignement est le français, il est nécessaire de maintenir des effectifs réduits afin que l'enseignant puisse contrôler l'acquisition du savoir qui se fait dans une langue autre que la langue maternelle de l'apprenant.

Ipek Merçil

Retrouvez la *Lettre* sur notre site Internet :
www.univ-tlse2.fr/aislf/

Informations diverses

Lors de la réunion du Bureau de l'AISLF en mai 2005 à Istanbul, a été entérinée la mise en œuvre du Fonds Yvonne Roux. Un peu d'histoire et quelques mots d'explication à propos de ce Fonds. L'une des vocations de notre association est d'être un réseau de solidarités, entre des sociologues de pays différents, entre les générations (par l'aide aux jeunes sociologues, par l'accueil de doctorants...), vocation qui tenait particulièrement à cœur à notre ancien Président Renaud Sainsaulieu.

Ainsi, lors de chaque Congrès, un budget est prévu pour financer, au moins partiellement, la participation de collègues et d'étudiants de pays du Sud. À Tours, en 2004, 22 bourses ont été distribuées, alors que ce nombre s'élevait à 37 pour le Congrès de Québec en 2000. On voit tout se suite le problème : les ressources qui permettent de financer de telles bourses s'amenuisent d'année en année. Les financements publics en particulier sont en chute libre.

D'où l'idée de créer un Fonds appelé « Yvonne Roux », « pour témoigner la reconnaissance de l'AISLF à cette personne hors du commun et pour faire mémoire de ce qui a toujours été pour elle un souci majeur, le Bureau a décidé d'appeler désormais "Fonds Yvonne Roux" les sommes qui seront rassemblées pour financer la participation de boursiers à nos futurs Congrès » (*Bulletin de l'AISLF* n°15). Rappelons qu'Yvonne Roux, disparue en 1998, a été secrétaire, puis secrétaire générale/trésorière et enfin membre du Bureau de l'AISLF pratiquement depuis sa création en 1958 (elle était alors la collaboratrice de Georges Gurvitch) jusqu'à sa mort. Elle a été pendant longtemps la véritable « âme » de l'association.

Ce Fonds, géré sur un compte spécifique ouvert par l'AISLF dans un établissement bancaire, est alimenté par des dons exceptionnels et des appels à contribution volontaire lancés périodiquement auprès des membres. Pour son démarrage, l'AISLF a apporté une contribution de départ de 2.500 €. Un Comité, piloté par le Président sortant et composé au total de 6 personnes, à parts égales des Présidents d'honneur et des membres du Bureau, décide des bénéficiaires de cette aide.

Odile Saint Raymond